



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

2008/10/21

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Travail sécuritaire NB
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Saint John, NB : Un travailleur de la construction âgé de 72 ans est décédé hier des suites des blessures qu'il a subies lorsqu'il est tombé d'une hauteur de 20 pieds. Domenico Ranieri de Saint John et un collègue installaient des fermes sur un édifice sur l'avenue Rothesay lorsque les fermes se sont effondrées. Les deux hommes sont tombés au sol. Le collègue de M. Ranieri, soit Charles Israel de 26 ans, a été traité et a reçu son congé de l'hôpital.

Un ordre de suspension des travaux a immédiatement été donné au chantier, où l'enquête est en cours. On a également donné d'autres ordres afin d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise.

Au sujet de Travail sécuritaire NB

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.